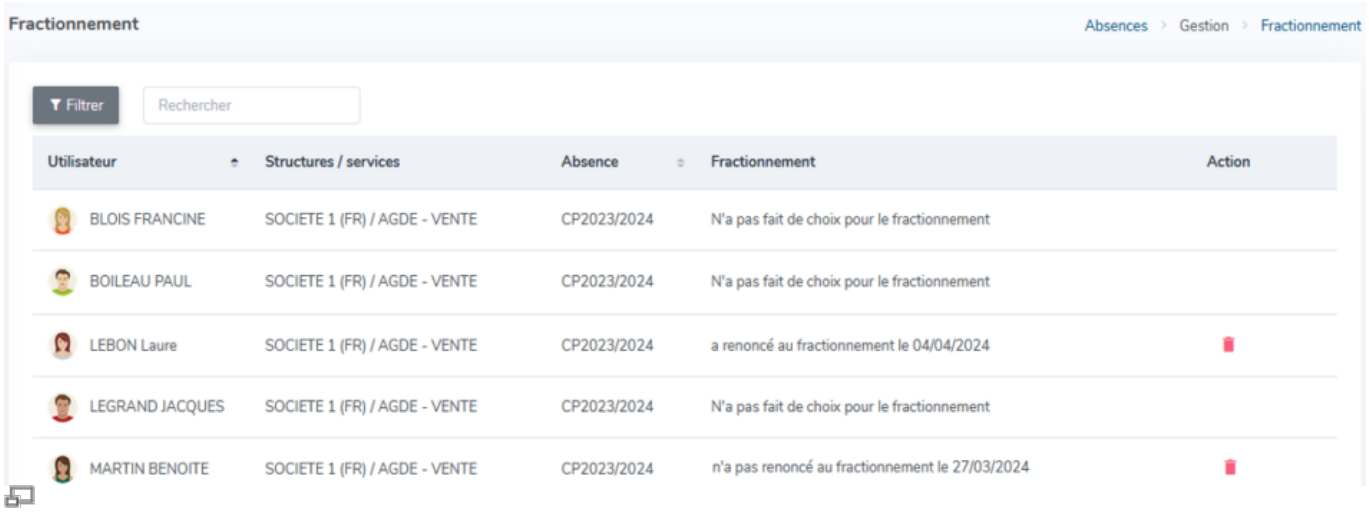
Comment identifier les collaborateurs qui ont renoncé au fractionnement ?

En tant que gestionnaire, vous pouvez avoir besoin de connaitre les collaborateurs qui ont renoncé au fractionnement.
Sur oHRis, il est possible d'accéder à une liste de vos collaborateurs avec l'information recherchée.

Rendez-vous dans le module : **Absences > Gestion > Fractionnement**



Cet affichage vous indique si votre collaborateur a renoncé ou non au fractionnement, ou s'il n'a pas encore fait son choix.
Les filtres et le champ de recherche sont à votre disposition pour affiner votre sélection.

From:
https://manuel.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_renonciation_fractionnement

Last update: **2024/04/04 14:10**